

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

L'ACCOMPAGNEMENT de **jeunes** :

une **PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION**
des **politiques jeunesse ?**



1- Intervention de Cap Berriat et présentation des expériences locales

Cf. présentation ci-jointe

2- Intervention de Jean-Marie Bataille

L'accompagnement de jeunes, quelles clés de lecture ?

Naissance de l'accompagnement

On peut repérer trois lieux d'émergence de la notion d'accompagnement. Le premier est celui de la santé mentale. C'est dans le cadre du désaliénisme qu'apparaît l'accompagnement. D'abord, il s'agit d'une prise en compte progressive du malade dans le projet de soin ; puis, l'apparition d'une loi sur la place de l'utilisateur¹. Celle-ci définit l'accompagnement dans ces termes : « L'exercice des droits et libertés individuels est garanti à toute personne prise en charge (...) lui sont assurés : (...) une prise en charge et un *accompagnement individualisé* de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adaptés à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui doit systématiquement être recherché lorsque la personne est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision ». En fait, ceci signe le passage du malade mental en institution vers une prise en charge dans des services de ville qui est alors individualisée, c'est-à-dire penser différemment chaque individu. Cet accompagnement donne lieu à un contrat.

En deuxième lieu, c'est à l'Education Nationale qu'on trouve la deuxième occurrence du terme. Là aussi, la prise en compte de chaque individu dans son parcours scolaire et d'apprentissage en forme la matrice. Enfin, dans le champ de l'animation socioculturelle, l'émergence de l'accompagnement est très récente. Une cause serait à chercher dans les difficultés rencontrées au cours des années 1990 à ouvrir des équipements alors que les violences urbaines sont fortes. Nous observons alors, souvent, la fermeture de ces équipements et l'apparition d'une autre forme d'intervention en direction des jeunes. C'est par le biais de projets que la relation avec les jeunes se constitue. Il s'agit de sortir du consumérisme en basant l'action sur des projets qui permettent des négociations entre jeunes et adultes. L'accompagnement s'inscrit dans le prolongement de cette approche. L'action est située (avec tel groupe, sur telle thématique, pour une durée déterminée).

Visée politique et éducative

L'approche par le projet est à mettre en parallèle avec celle de la montée de la participation au cours des années 1970. En effet, un passage s'observe dans les deux cas entre une démarche basée sur les besoins déterminés hors des acteurs vers une approche qui prend en compte l'habitant (adultes et jeunes) dans la création des actions. Avec l'équipement qui répond à un besoin des jeunes, la prestation offerte tend à inscrire les jeunes dans une posture d'objet, et donc, à les amener à développer une attitude consumériste. Avec le projet comme démarche éducative, le jeune trouve une posture active de l'énoncé du projet à sa réalisation. L'adulte assure l'accompagnement du jeune dans sa démarche. Ceci vise une autonomie du jeune dans sa capacité à prendre en charge ses propres loisirs par exemple.

¹ Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

Sous-jacent à cet accompagnement se pose une question politique. En fait, l'approche par projet peut relever de deux conceptions fort différentes. Soit le projet est le lieu de rencontre et de négociations entre les adultes et des jeunes à partir de la question de la construction d'une place des jeunes dans la société, soit le projet relève de la seule autonomie des jeunes à prendre en charge leur univers. Dans ce second cas, les jeunes ont une place désignée et ils vont montrer au travers de la réalisation de leur projet, une capacité à l'occuper. Dans le premier cas, la place à prendre dans la société est pour les jeunes et les adultes un enjeu. En fait, au travers de ce qu'ils vivent, les jeunes témoignent des mutations sociales². Là où ils interrogent par leur projet des adultes, il n'y a pas nécessairement de réponses déterminées, elles sont à construire.

Aussi, notre problématique sera la suivante : en quoi l'accompagnement participe à l'inscription du jeune dans la société ? Et comment ? Pour traiter celle-ci, nous la déclinerons à partir de la question de la socialisation à partir de la définition suivante « façon dont la société forme et transforme les individus »³.

Processus de socialisation

La compréhension de la socialisation change de nature entre celle que propose Durkheim, Bourdieu ou Lahire. Cette évolution est concomitante d'une transformation de la société. Si pour Durkheim la socialisation est d'abord la transmission d'une génération à la suivante des règles de vie en société, et pour cela qui s'adresse à un enfant considéré comme une pâte molle qui enregistre ces règles, il faut en vis-à-vis une société qui partage dans son ensemble les mêmes règles sociales. Cette vision va évoluer avec Bourdieu qui découvre que les règles sont différentes selon les groupes sociaux. Entre ces deux auteurs, c'est le passage dans une société marquée par une segmentation qui s'opère. Lahire tire d'autres conclusions de ce passage. La fragmentation des espaces de socialisation amène à ce que chaque individu soit socialisé de manière plurielle. Il est alors défini par sa capacité à naviguer entre les différentes règles qu'il a acquises.

Néanmoins, dans cette société en fragmentation reste prégnant l'idée du contrôle social, contrôle des conduites à partir de l'idée, *in fine*, de règles communes encore prégnantes. Pourtant, tout semble dire que les groupes sociaux sont porteurs d'une légitimité spécifique et cherchent à faire valoir leur système propre de règles. Pour penser une telle société, il faut pouvoir passer à l'idée de régulation sociale soit de négociation entre groupes sociaux pour générer des règles de vie partagées.

Dans le cadre de cette société fragmentée se développe donc une nouvelle figure à côté de l'individu fondé par une identité héritée d'une place sociale et de sa socialisation, celle d'un individu qui questionne ses statuts en passant d'un espace social à l'autre. Par exemple, le statut de garçon et de fille ne sera pas vécu de la même manière à l'école, dans la rue, au sein de la famille ou bien encore dans le club de sport.

Pour notre propos, nous distinguerons deux processus principaux⁴. Le premier l'acculturation est le processus par lequel un individu va acquérir une identité sociale et, ainsi, lui désigner une place. Il suppose des règles déjà là que l'enfant et le jeune vont devoir apprendre pour être reconnu comme membre du groupe social. L'institution de référence de ce processus est l'école. Elle va déterminer dans l'enfant, l'élève. Et cet élève devra respecter certaines règles pour être reconnu par cette institution.

2 Charvet D., *Jeunesse le devoir d'avenir*, La documentation Française, 2001 (rapport du Commissariat Général du Plan)

3 Darmon M., *La socialisation*, Armand Colin, 2007

4 Il existe en fait trois processus : l'acculturation, l'individualisation, et la personnalisation que nous n'aborderons pas ici (voir sur ce dernier processus : Bataille J.-M. (dir.), *Enfants à la colo. Courcelles, une pédagogie de la liberté*, Injep, Marly-le-Roi, 2007)

Néanmoins, l'enfant ne disparaît pas derrière l'élève. Et ceci est encore plus vrai pour le jeune. Aussi, un autre processus est à prendre en compte : l'individualisation. Ici, l'individu est à la fois, par exemple, élève et jeune, il n'est défini totalement par aucun des deux. Il reste libre de se définir lui-même autrement. Cet individu est confronté en permanence à la multitude de ses status avec lesquels il doit jouer et se confronter, pour devenir un être doué de libre-arbitre. Ainsi, le jeune devra chercher à faire co-exister ce qui fait de lui un sujet et, ce qui fait de lui un objet.

Nous n'avons pas les supports pédagogiques partagés pour prendre en compte ce processus d'individualisation qui s'inscrit dans une société fragmentée. Nous allons donc essayer de déterminer quelles sont les conditions pour agir dans ce cadre. Ce faisant, nous apporterons notre point de vue sur la question de l'accompagnement.

Quels sont les enjeux ? Le jeune doit faire face, et nous avec lui, avec l'hétérogénéité des références. Donc, il doit naviguer dans la complexité, le passage d'un espace de règles à l'autre. En terme de visée politique, la fragmentation social a libéré les individus de l'emprise des communautés mais en les laissant seuls face à leur destin. Nous avons donc à apprendre à construire du « vivre ensemble » soit des règles que nous partagerions. L'hypothèse de reconstruire par le haut un jeu de règles peut être une tentation. Mais la fragmentation social fait de celle-ci un rêve ou un cauchemar. En effet, ceux qui subiront ce jeu de règles « totalitaires » seront ceux qui n'auront pas les moyens de faire reconnaître la légitimité d'au moins un autre jeu de règles. Alors, il nous faut chercher une autre voie, et travailler à partir du réel.

Individualisation et animation socioculturelle

De ce que nous venons de dire, il faut tirer certaines conséquences. La première, c'est qu'il existe différents jeux de règles qui prétendent à la légitimité. Aussi, il doit exister des espaces permettant de négocier entre les différents prétendants. Si tel n'était pas le cas, il resterait plusieurs solutions : d'abord, l'imposition d'un jeu de règles par celui qui détiendrait le plus de force soit par la répression, soit de manière plus douce par la socialisation ; ou bien, la stratégie, chacun cherchant à instrumentaliser l'autre. Il peut exister une autre voie celle d'espaces de rencontre.

Les règles que nous évoquons, sont des prescriptions qui déterminent comment agir en certaines circonstances. Elles sont ce qui donne le sens des actions. Dans la rencontre, c'est sur ce point que porte les enjeux. Pour qu'une rencontre s'effectue, il faut remplir certaines conditions : l'égalité entre les protagonistes devra être assurée. Il ne s'agit pas d'une égalité des légitimités ce qui n'aurait pas de sens. L'égalité porte sur la forme de l'échange : l'égalité de la parole, dans la participation à la prise de décisions, dans le respect mutuel.

Pour revenir à l'accompagnement, nous l'avons souligné au passage, il faut considérer deux types de projets. Les premiers, rappelons le, sont de l'ordre de l'apprentissage d'une capacité à se prendre en charge. Les deuxièmes sont la matérialisation d'une action qui touche à la question de la place des jeunes dans la société. Si l'accompagnement relève de la première catégorie, il s'agira pour l'animateur de permettre aux jeunes d'apprendre à faire un projet, par l'expérience de sa mise en oeuvre. L'apprentissage est actif et expérientiel. Si nous nous situons dans la deuxième catégorie, l'accompagnement n'a plus le même sens. Il est profondément politique. Pourquoi ?

Parce que l'enjeu se situe dans l'accord entre les adultes et les jeunes de ce qui peut être discuté. C'est-à-dire que l'enjeu porte sur la fragmentation des espaces et donc sur la liaison acceptée ou non entre les différentes expériences sociales que cela génère. Les jeunes vont ainsi interroger l'hétérogénéité de leur expérience, et donc leurs

incohérences. Créer un projet dans ces conditions, c'est produire des connaissances sur les situations vécues, c'est transformer leur réalité. Jusqu'où peut-on aller alors ? C'est là que se situe la question de la place du politique et des espaces de rencontre avec les jeunes. Ces rencontres doivent porter sur ce qui est l'expérience des jeunes, et en conséquence, sur le niveau qui peut ou doit être débattu.

Il s'en suit une question sur l'articulation de l'animateur, des jeunes et du politique (élus d'une collectivité territoriale ou d'une association). En effet, l'animateur doit construire la relation avec les jeunes qui lui permettra de les accompagner vers l'espace de débat. En ce lieu, c'est le politique qui va, dans la rencontre avec les jeunes, délimiter la portée des questions mises en jeu. A l'intérieur de l'espace ainsi organisé, l'animateur va dans un second temps explorer avec les jeunes les moyens de s'emparer de la question soulevée. Il est possible de modifier profondément la perception de la question soulevée si dans l'espace du débat d'autres adultes sont présents par exemple des parents, ou bien des professionnels qui travaillent avec les jeunes, en fonction des fonctions de l' élu présent aussi. Une donnée fondamentale est la durée. Il faut du temps pour construire une confiance mutuelle entre les adultes et les jeunes. Ce n'est donc peut-être pas à la première rencontre que tout sera posé. Il est possible aussi de créer des dispositifs de rencontre autour de l'espace de débat. Par exemple, des discussions peuvent préparer ou suivre un débat : entre professionnels pour voir dans quelle mesure ce qui est débattu traverse les actions quotidiennes, entre délégué d'élève parce que cet espace permet la rencontre entre différentes catégories de jeunes (penser aussi bien au collège qu'au lycée classique et professionnel), entre jeunes membres de différentes associations... Ainsi, l'espace de débat est ouvert à une multitude de possibilités et le contenu de la rencontre difficile à anticiper. C'est pour cela que peut émerger quelque chose de neuf.

Nous voyons ici combien le travail d'accompagnement ne porte pas que sûr des groupes de jeunes sollicitant des adultes dans le cadre de l'élaboration d'un projet, démarche qui suppose, si elle vient entièrement des jeunes, qu'ils possèdent déjà le projet comme cadre de référence. L'accompagnement est situé dans la création des conditions en amont pour qu'émerge une question entre adultes et jeunes, et ensuite, pour que cette question puisse cheminer pour faire évoluer la place des jeunes au sein du territoire. L'accompagnement ne relève plus d'une technique alors, mais d'une posture. Il s'agit de faire le pari que de la rencontre peut faire émerger quelque chose.

3- Synthèse du débat après l'intervention de Jean-Marie Bataille

Questions de la salle

Avez-vous des pistes pour nous faire avancer ? Le projet est-il réellement un modèle pertinent ? Faut-il différencier l'accompagnement des jeunes filles de ceux des jeunes garçons ? Pourquoi dans votre présentation de la contextualisation n'avez-vous pas fait référence à l'action menée dans le champ de l'éducation spécialisée ? Pouvez-vous aller plus loin dans votre propos en ce qui concerne la visée pédagogique du processus d'acculturation et revenir sur le modèle ?

Réponse de J-M Bataille

Sur la question du projet.

Le modèle du projet s'appuie sur le modèle d'acculturation. Dans la pratique pédagogique, il y a une acculturation mutuelle de la part des acteurs à comprendre le fonctionnement des enfants. Exemple : la thèse développée par Planchon (Céméa) sur les colonies de vacances a montré qu'il n'existait pas d'organisation du temps, or l'animateur connaît la courbe du sommeil. Il s'agit de comprendre le fonctionnement des enfants et des jeunes pour être capable de mettre en place des activités adaptées prenant en compte cette courbe du sommeil. Il convient donc d'analyser la déconstruction de l'organisation du projet afin de voir comment il s'organise.

Ainsi le modèle du projet se construit à partir de grilles. Cependant, quels sont les publics que l'on prend en référence pour construire ces grilles ? Ce modèle a marché longtemps mais trouve ses limites dans les années 90. Il faut éviter de techniciser la question du projet.

Il semble plus pertinent de passer par le politique en créant des espaces permanents de rencontre entre jeunes et politiques où des thématiques pourraient être abordées (la question du logement, de l'emploi des jeunes par exemple...). Ces espaces seraient ouverts à tous les jeunes et pas uniquement à des élus jeunes.

D'autre part, si on technicise trop, quelle place laisse-t-on au désir, qui a une inscription plus profonde ? Il y a un risque de formatage et de rater quelque chose. La politique du projet risque de toucher des jeunes en particulier et des territoires pourraient être plus mis en avant que d'autres. Le projet va se construire mais il ne constitue pas la base.

Cependant, ces espaces de rencontre ne sont pas sans poser de difficultés aux politiques mais aussi aux acteurs. En effet, la rencontre avec l'autre soulève des peurs. Le politique accepte de rentrer dans cet espace où il va travailler avec un citoyen jeune. Ainsi se pose la question de l'accompagnement.

Intervention de Cap Berriat

On a trop vite fait le rapport entre accompagnement de projet et dictature du projet. Le projet ne préexiste pas. Il convient de valoriser le processus et non le projet en tant qu'objet finalisé afin de sortir de la culture du résultat.

Les instances de concertation mises en place ne fonctionnent pas, les jeunes ne viennent pas.

Ce n'est pas la question du projet qui intéresse. Ce qui est intéressant c'est l'élargissement du contexte.

Nous n'affrontons pas le projet à la participation. Le projet c'est « avoir une action sur ».

La socialisation aujourd'hui passe par les pairs. Alors que fait-on avec ça ? Comment remettre les jeunes dans une possibilité de dynamique ?

En ce qui concerne le problème des publics particuliers, tous les jeunes n'ont pas forcément de projets mais tous peuvent en avoir. Le rôle de l'institution n'est il pas de permettre aux jeunes qui n'ont pas les bagages nécessaires d'aller au bout de leurs idées ?

Il faut aller vers, être disponible, être à l'écoute, être capable d'embrayer.

On peut tomber dans la dictature du projet quand on est en attente.

Le projet peut-être une entrée.

Sur la question de l'éducation spécialisée

Il existe un brouillage entre animation de prévention et éducation spécialisée.

Après la crise des années 90, on assiste à une évolution des personnels avec l'arrivée de nouveaux acteurs chargés de l'animation de quartier. Une nouvelle génération de professionnels succède aux professionnels issus de l'éducation populaire (C'est le temps des grands frères, des emplois jeunes)

Interventions de la salle

Dans l'animation de prévention, on essaye d'installer une relation. On ne part pas de l'idée de réalisation d'un projet. Cependant, ce travail de relation n'est aujourd'hui pas reconnu et il est difficile de le valoriser auprès des instances. (Codase)

Peut-on faire un point sur l'accompagnement familial ? (élu de Coublevie)

On le constate aujourd'hui les jeunes souffrent d'une représentation négative. Est-ce quelque chose d'intrinsèque à l'individu où y a-t-il un travail à faire auprès des adultes pour faire tomber ces représentations ? (Cap Berriat)

Comment apporter une réponse collective à un besoin souvent individuel ? (élu de Tullins)

Y a-t-il des pistes pour faire émerger les besoins ? (élu de Tullins)

L'élu à la jeunesse de Tullins précise que ce qui a été important dans le projet avec les jeunes c'est le processus qu'a entraîné le projet.

On subit actuellement une sorte d'injonction des pouvoirs publics à travailler sur la notion de projet (financements à la clé). Mais en tant qu'adultes, nous n'avons pas forcément de projets de vie. D'autre part, force est de constater que notre ministère de rattachement, jeunesse et sport manque de poids face à d'autres, tels que l'Éducation Nationale en terme d'accès à la formation. Le projet n'est il pas devenu un terme à la mode parce qu'il y a des moyens financiers derrière ? (animatrice)

Réponses

Cap Berriat

La notion de projet vient se confronter à la notion du temps de la jeunesse, le temps de l'expérimentation. La linéarité du parcours sur le jeune est inadaptée.

Quand à l'image des jeunes, valoriser ce que font les jeunes est à la portée de tout le monde, y compris des médias.

Mais attention à ne pas tomber dans le « jeunisme ».

Il faut quand même garder à l'esprit que la construction du jeune passe par la transgression.

Il faut reconnaître à la jeunesse sa capacité à bousculer les choses.

Cap Berriat précise que dans les rencontres qu'ils ont eu avec les jeunes, ceux-ci disent préférer un « non » qu'ils sont capable de comprendre plutôt qu'une « non réponse » (réponse à Tullins).

On note aussi une désertification de l'espace public. Les jeunes et les adultes ne se rencontrent plus, les espaces de rencontre se raréfient. Moins les personnes investissent l'espace public, plus on laisse la place aux médias.

La question de l'accompagnement familial renvoie à la question de la relation construite (J-M Bataille).

La mise en place d'espaces de rencontre permettant aux jeunes de co-décider de ce qui les concerne, nécessite de la régularité.

Une question se pose: « comment associer l'ensemble des partenaires à ces espaces ? »

Le rapport entre accompagnement de jeunes et accompagnement familial renvoie par ailleurs à la question de la réussite éducative. A travers la mobilisation des partenaires institutionnels, il s'agit de placer la famille au cœur de la réflexion et construire avec elle un accompagnement du jeune. J-M Bataille fais alors référence à la clinique de la concertation.

Enfin, un langage commun doit se construire entre les professionnels de l'animation socioculturelle.

4- Synthèse des ateliers

ATELIER 1 : LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE CONSTRUCTION DE PROJETS AVEC LES JEUNES

Animation : Hélène SIBUÉ / Alexandra BAKÓ

Restitution : Isabelle LAMBELAIN

1. Thèmes abordés

✓ Recensement des lieux de rencontre

§ Lieux informels

- terrains de sport (foot, tennis ...), centres commerciaux des quartiers, salles des fêtes, pieds d'immeubles, gares, abribus, fêtes de village,...
- grange (prêtée par une famille)
- familles (surtout pour les filles)

Ce sont des lieux où l'on cherche à se cacher, à être entre soi ; reconstruction d'une sphère privée dans la sphère publique. Recherche d'intimité, de protection par le groupe. Il existe des lieux différenciés pour les garçons et les filles, ces derniers investissant à 90% la sphère publique.

§ Lieux formels

Malgré le nombre important de structures socio-éducatives présentes, les exemples présentés sont moins nombreux :

- collège
- local mis à disposition : mais celui-ci reste un outil auquel il faut réfléchir, autour duquel il faut construire
- des « points de repère » tels que la camionnette de la MJC de Tullins

∅ *Mais les jeunes peuvent utiliser les deux types de lieux : la question est complexe et il faut se garder de simplifier*

✓ L'accompagnement

Qu'est-ce qui va pousser un jeune à vouloir construire quelque chose, aidé par un professionnel ?

- Plaisir de l'échange simple, qui pose la question de la disponibilité et de la proximité.
- Le postulat de la création d'un projet est-il le bon ? L'objectif peut-il être la simple relation ?
- Dichotomie accompagnement/offre de service
- Comment élus et professionnels peuvent-ils être perçus comme des personnes ressources ?

Questionnement par rapport aux priorités d'intervention : la question des choix politiques.

✓ L'aller vers

- Faut-il faire davantage ?
- L'aller vers doit être une préoccupation et être intégré dans le projet éducatif ; l'intervention sur les espaces publics est destinée à drainer vers les lieux formels. Il est nécessaire de ménager des temps dédiés à la rencontre avec les jeunes (ex : des petits déjeuners à la MJC de Voreppe).
- La place des parents

Témoignage de Velanne à partir d'une demande des parents ; sans toutefois qu'il y ait eu un véritable travail avec eux par la suite.

Les parents dans la gestion des locaux mis à disposition des jeunes.

Les parents sont associés aux moments de convivialité autour du rendu, de la restitution. Difficulté globale à travailler avec les parents. Mais les ados se construisent aussi avec d'autres adultes.

Le professionnel doit rassurer le parent dans sa fonction parentale.

2. Idées, suggestions, pratiques qui ont fait consensus.

Quelle est notre légitimité d'intervention sur l'espace public ? La « prévention des problèmes » peut être de l'ingérence.

Importance de la création de la relation. Le professionnel ne doit pas trahir ses propres attentes, ce qui pourrait être répulsif pour le jeune. Il faut plutôt créer des moments de partage, de convivialité.

Le professionnel qui entre en contact avec un groupe de jeunes se pose les questions suivantes : « Comment j'y vais, comment j'y reste, comment j'en sors, comment j'y reviens ? »

Attitudes facilitatrices du professionnel (par son comportement, son attitude, sa posture,...)

Permettre l'émergence de problématiques individuelles, les prendre en compte avant d'envisager un traitement collectif.

Importance du temps, de la durée.

Capacité nécessaire pour le professionnel à évaluer le groupe (identifier le leader, les dynamiques ...). Ne pas intervenir tant que le fonctionnement du groupe n'a pas été analysé et compris.

3. Termes des débats qui ont suscité des clivages

La qualité de la relation instaurée sur l'espace public n'est ni forcément meilleure, ni plus facile avec des jeunes qui ne posent pas de problèmes.

4. Les questions récurrentes

Quelle relation construire avec les jeunes : comment provoquer la rencontre ?

Qu'est-ce qui peut faire levier : se présenter en tant que professionnel : légitimité ; en tant qu'individu : relation purement sociale ; présenter ses actions : distribuer sa plaquette ; intervenir lorsqu'il y a un problème.

Ø *Question de la légitimité*

5. Piste de travail

Quelles relations entre élus et professionnels notamment dans les villages ?

ATELIER 2 : CONCERTATION ENTRE JEUNES ET ÉLUS

Animation : Brigitte PINGEOT / Marie CHAVANNE

Restitution : Jean-Pierre VOISIN

1. Thèmes abordés

- Comment favoriser la possibilité qu'une concertation jeunes-adultes puisse avoir lieu ?
- Même thème avec concertation jeunes – élus ?
- Qu'en est-il des jeunes qui ne demandent rien ? (en opposition à ceux qui ont des projets ou à ceux qui posent problème ?)

2. Idées, suggestions ou pratiques qui ont fait consensus

- Il faut prendre en compte la diversité sociale des jeunes.
- Le temps de l'éducation est plus long que le temps du projet simple (élaboration, réalisation, inauguration).
- S'ouvrir sur un réseau (construire un réseau ?) pour avoir une aide possible, un lieu d'échange.
- Il faut impliquer les jeunes (impliquer les acteurs).
- Il est nécessaire d'avoir un médiateur entre jeunes et élus (s'appuyer sur de professionnels ?).

3. Termes des débats qui ont suscité des clivages

- Projets de jeunes : notion positive sur le regard adulte porté sur les jeunes en opposition avec le regard négatif d'habitants sur la petite délinquance des jeunes.
- On est élu pour faire pour les jeunes, en opposition avec. On est élu pour faire avec les jeunes.
- Recherche d'un « lieu », d'un terrain où pourrait s'instaurer un rapport d'égalité avec les jeunes en opposition avec le terrain institutionnel où il y a une notion de dépendance à l'élu, à l'adulte...

4. Les questions récurrentes

Définition du rôle de l'élu en réponse aux attentes des gens

- L'élu a un devoir de réponse aux soucis exprimés par les habitants.
- L'élu pour les plus de 11 ans est interpellé par l'organisation d'activités occupationnelles et sécurisées.

5. Pistes de travail

Se regrouper / acquérir des compétences / recueillir les avis des parents et partager entre adultes (commission parentalité ?) / recueillir les avis des jeunes (conseil municipal jeunes ?).

ATELIER 3 : LA PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE DES JEUNES ET LA VALORISATION DE LEURS PROJETS.

Animation : Magalie BOUEXEL / Robert DADOY

Restitution : Katy TARI

1. Thèmes abordés

- Comment prendre en compte la demande des jeunes ?
- Quelle articulation possible entre la demande des jeunes et le processus organisationnel du projet : réactivité à/ temps nécessité par le projet ?
- L'investissement de fonds publics dans des demandes éphémères : un choix difficile pour l'élu ?
- Quelle prise en compte des jeunes qui ne formulent pas de demande : comment susciter la demande ?
- La formation des professionnels en matière d'accompagnement.
- Valorisation de projet et récupération politique.

2. Idées, suggestions et pratiques qui ont fait consensus

La construction du relationnel entre jeunes et adultes est primordiale. Cela nécessite du temps pour établir la relation de confiance.

Le professionnel doit opérer un travail de décryptage de la demande avant de la traiter.

L'objectif du travail d'accompagnement ne réside pas dans la réalisation et la pérennité du projet mais dans l'inscription de l'action éducative dans la durée.

3. Les termes du débat qui ont suscité des clivages

Sur la prise en compte de la demande :

Position A : Il existe plein d'outils, tel que : « envie d'agir »

Position B : Il faut partir de la demande des jeunes et ne pas essayer de coller systématiquement des dispositifs dessus.

Sur l'entrée projet :

Le dispositif n'est pas la porte d'entrée, il ne reste qu'un outil sur lequel le professionnel va s'appuyer.

Le projet n'est pas une bonne entrée en matière dans la relation avec le jeune

Sur la valorisation :

Position A : La valorisation c'est de la récupération politique la plupart du temps.

Position B : Le processus de valorisation a montré des effets très positifs chez certains jeunes et sur leur relation à l'environnement.

Position C : Il faut valoriser l'image des jeunes et non les projets.

Position D : Valoriser les initiatives des jeunes c'est aussi transformer l'image négative dont les jeunes souffrent et favoriser le rapprochement entre les générations.

4. Les questions récurrentes

Comment susciter et accompagner la demande des jeunes ?

Quelle formation des professionnels à cette démarche ?

On s'interroge sur l'accompagnement des jeunes mais si on souhaite que la rencontre jeunes/adultes se fasse... Ne faut-il pas intervenir aussi auprès des adultes et de quelle façon ?

Comment valoriser les projets de jeunes sans que ceux là s'en sentent désinvestis au profit du politique ?

5. Les pistes de travail

Créer des espaces où les jeunes peuvent venir déposer leurs propositions, leurs idées, et échanger avec les adultes.

La démarche « d'aller vers » pour réceptionner et impulser la demande.

La formation des animateurs à l'accompagnement de jeunes.